

La fourmi Rouge



Une Voix Citoyenne

No. 151 Novembre 2011

POP & Gauche en Mouvement, CP.178 1020 Renens 1 CCP 10-1793-1 Ed. resp. Karine Clerc

Promesses, élections, et gros sous

Les partis PLR et UDC qui nous gouvernent, à Berne, votent allègrement 5 milliards pour de nouveaux avions de combat, joujoux d'une armée en pleine crise et toujours en retard d'une guerre. Les mêmes partis avaient injecté 6 milliards en 2008 dans l'UBS, une banque qui distribue toujours ses bonus indécentes et vient, par un trader qu'elle a laissé jouer, de perdre 2 milliards.

Les mêmes partis ont mis sans état d'âme à l'aide sociale des milliers de chômeuses et chômeurs en Suisse, ici à Renens, en réduisant les prestations de l'assurance-chômage, alors que la situation économique est tendue. Le lendemain du week-end électoral, Novartis annonce la suppression de 1100 emplois, un tiers à Nyon, ceci avec 2,2 milliards de bénéfice. On voit qui va devoir payer la crise à venir.

Les élections passent, la vie continue. Les partis de droite se font élire sur des promesses écologiques, sociales et de croissance, alors qu'ils savent d'avance qu'ils utiliseront le levier économique pour justifier des coupes budgétaires qui agrandiront l'écart entre riches et pauvres.

Pas assez d'argent pour le social, pour la santé, les EMS, les hôpitaux, ou l'assurance maladie ; pas assez pour la formation et les jeunes, pour les énergies renouvelables, pour une police plus efficace, pour

investir massivement dans les infrastructures du canton.

A quelques cinq mois des élections cantonales, ils croient séduire les citoyen.ne.s contribuables en leur « donnant » un point d'impôt. Ce point d'impôt sera imperceptible dans le budget des gens pauvres ou de classe moyenne. Il ne le sera que pour une toute petite minorité de plus riches, dont les entreprises, à qui ils ne cessent de faire des cadeaux divers, sans les empêcher de jouer au Monopoly. Le canton, pour la 2^{ème} fois en 2 ans, a proposé une baisse de l'impôt sur le capital... sans demander leur avis aux communes, qui sont aussi concernées.

Les communes ? Dans tout cela, on ne s'en préoccupe pas beaucoup. Elles payent avec ce qu'il leur reste, et se débrouillent avec les charges qu'on leur transfère. Et c'est sur elles que l'on compte pour régler les problèmes. Ne nous laissons pas tromper par les partis qui en fait, brandissent la nécessité de faire des économies pour couper dans le social, mais font des cadeaux à leurs amis et assèchent eux-mêmes les finances publiques.

La Fourmi rouge

Election complémentaire au Conseil d'Etat – 27 novembre
Le POP appelle à voter la candidate des Verts, Béatrice Métraux
Pour changer de majorité dans le canton

Impôts à Renens :

Rien de changé pour les contribuables –

Un coup de pouce apprécié pour la ville

Les impôts n'ont pas de secret pour Suzanne Sisto-Zoller. Travailleuse sociale à l'AVIVO, elle remplit depuis près de trente ans les déclarations de centaines de personnes. Elle est l'auteure au Conseil communal de la proposition de "garder" pour la commune le point d'impôt donné par le canton, et elle a gagné, les trois partis de gauche ayant suivi cette proposition.

Trois questions à Mme Sisto-Zoller :

Comment osez-vous faire cette proposition, qui semble nuire aux gens que vous prétendez défendre ?



Je remplis des feuilles d'impôts tous les jours, et je vois très concrètement qu'un point d'impôt représente une somme négligeable pour la plupart des contribuables que je rencontre : 4,3 pour mille, 4 frs 30 par an pour 1'000.- frs d'impôt annuel payé. Pour les petits et moyens revenus, cela fait très peu. Comme nous sommes souvent accusés de ne défendre que « les pauvres », j'ai fait exprès au Conseil communal de prendre un exemple d'une famille aisée, 1 couple avec 2 enfants, 2 salaires, soit un revenu de 11'500.- frs par mois. Cette famille économiserait 84.- frs par an sur les 20'000.- frs d'impôts cantonal et communal qu'elle paie annuellement, soit 7.- frs par mois.

On pourrait dire que c'est toujours cela de pris... ?

Le canton (sa majorité PLR et UDC) a fait cette baisse avant les élections cantonales et pour moi, c'est juste un "sucre électoraliste" pour allécher les gens ! La droite elle-même reconnaît que cette baisse est « symbolique ». Notre vote au Conseil communal et ma proposition sont venus la semaine où le Grand Conseil a voté cette baisse, contre l'avis de la gauche. La droite veut priver l'Etat de moyens, appauvrir le canton de 28 millions, pour venir dire après qu'il n'a pas les moyens de faire face à ses obligations. Par exemple, de continuer l'expérience pilote faite à Renens comme dans d'autres villes pour renforcer l'apprentissage du français et l'accès à la culture dans les écoles. Ou encore d'améliorer les bourses d'études.

Le Conseil communal vous a suivie ; pour la commune, c'est donc beaucoup ?

Si la majorité rose et verte du Conseil nous a suivie, c'est que nous savons que des projets importants nous attendent, et que ce point d'impôt qui représente 450'000.- frs permet de répondre aux familles qui ont besoin de crèches-garderies, de logements subventionnés, de renforcement de la politique de la jeunesse. En bref, c'est plus de social, plus de culture, aussi plus de propreté en ville, plus de policiers. C'est moins d'emprunts aux banques, c'est permettre des projets.

Et cela sans aucune hausse d'impôt, puisque la somme des taux du canton et de la commune reste la même, 233 points.

Pour conserver le libre choix de son médecin. Référendum

Les autorités fédérales ont décidé d'encourager les réseaux de soins où des professionnels de la santé mettent en commun leurs compétences et leurs frais administratifs. Le principe pourrait se défendre, mais la façon de l'appliquer est catastrophique.

Ainsi on punirait les personnes qui préfèrent garder le médecin auquel elles se sont attachées plutôt que de l'abandonner pour entrer dans un réseau : elles devraient payer, une fois la franchise atteinte, 15 % de quote-part et non plus 10 %. De plus le total de ces quotes-parts ne serait plus plafonné à 700 francs, mais à 1'000. Le libre choix du médecin ne vaut-il que pour les personnes aisées ou en bonne santé ?

Quant à celles qui entreraient dans un réseau, elles non plus ne seraient pas forcément bien loties. D'abord, elles n'auraient aucune garantie de pouvoir se faire soigner près de chez elles. De plus elles ne pourraient pas quitter le réseau avant 3 ans sans payer des pénalités dont le montant n'a pas encore été défini. Et enfin les hôpitaux, homes et médecins travaillant dans un réseau seraient coresponsables de la gestion financière de celui-ci. Donneraient-ils donc le meilleur traitement ou simplement le traitement meilleur marché ? On comprend donc que l'opposition à ce système ait démarré dans les rangs de médecins soucieux de leurs devoirs.

Les assureurs, bien défendus par leur lobby aux Chambres fédérales, auraient beaucoup plus de marge de manœuvre qu'avant pour choisir les réseaux avec lesquels collaborer et pour fixer les conditions. On imagine ce que ça donnerait.

Le référendum s'impose donc. On peut se procurer des listes à faire signer sous www.referendum-managedcare.ch ou en écrivant à Fourmi Rouge, CP 178, 1020 Renens 1.

Logements subventionnés: du nouveau !

Le Conseil communal d'octobre a adopté un règlement sur les logements subventionnés qui entrera en vigueur en 2012. Ce règlement change légèrement les conditions à remplir : il suffira d'avoir habité 3 ans à Renens, et non plus 5 ; les conditions de revenu et de situation familiale, fixées par le canton, restent inchangées.

Postulation simplifiée

Le règlement simplifie fortement la vie des demandeurs. Jusqu'ici ces personnes devaient suivre systématiquement les annonces et postuler auprès des gérances en faisant une demande d'appartement subventionné. Dès 2012, elles rempliront cette demande à l'Office du Logement de la commune. A chaque fois qu'un subventionné se libèrera, l'Office transmettra à la gérance concernée les coordonnées de tous les ayants droit. Notons au passage que grâce à cette centralisation des demandes, la commune disposera d'une vision globale des besoins et d'un contact direct avec les intéressés.

Le porte-parole de l'UDC, apparemment peu tracassé par les problèmes des locataires, n'y a vu qu'une augmentation malvenue des pouvoirs de la commune. Selon lui, pour connaître les besoins il n'y a qu'à s'adresser aux gérances. Remarque déplacée: les gérances peuvent renseigner sur les besoins **satisfaits** des personnes qu'elles logent, mais en aucun cas sur les besoins **non satisfaits** des personnes qui ne se sont même pas adressées à elles parce qu'elles ne trouvaient rien dans le catalogue. Or ce sont avant tout les besoins non satisfaits qu'il faut connaître pour mieux agir.

Et les personnes systématiquement refusées ?

Entre toutes les inscriptions transmises par la commune, la gérance reste libre de choisir. Le règlement ne répond donc pas à un problème grave : celui des personnes systématiquement refusées par toutes les gérances, notamment à cause de leur passé difficile. Par exemple, la personne sans domicile fixe signalée par Danielle Ayer aurait-elle des chances d'être prise ? Ne conviendrait-il donc pas de permettre à la commune d'imposer son choix pour 15 % des subventionnés, se sont demandés Verena Berseth et Byron Allauca ?

Leur proposition n'a pas passé la rampe pour plusieurs raisons, dont le désir de ne pas décourager les propriétaires de demander le subventionnement avec cette exigence supplémentaire. De plus ce qu'on cherche, ce sont des logements bon marché et pas forcément des subventionnés ; or un nouveau subventionné peut être plus cher qu'un vieil appartement du marché libre.

Le problème des personnes systématiquement refusées doit être résolu, mais il faudra envisager d'autres solutions : que la commune signe des accords ad hoc avec certains propriétaires dans les nouveaux plans de quartier (Croisée par exemple) ou qu'elle loue des appartements à son nom pour y placer ces personnes. Et surtout qu'on construise des logements, car s'il en manque, pas de miracle !



Portrait d'une fourmi au Conseil communal...

Reza Safai : Une fourmi qui se sent bien dans sa commune

Reza Safai arrive en Suisse en 1987. Très ouvert aux cultures différentes, il commence à bâtir le vivre-ensemble dans son propre foyer, avec sa femme, Zurichoise d'origine. Né en Iran, il rencontre sa femme en France et les deux décident de s'installer en Suisse romande où ils donnent naissance à une «smala» de 4 enfants qui y font de brillantes études aujourd'hui.

Mais les succès de cette fourmi ne sont pas que familiaux. Ils sont aussi professionnels et politiques. Après avoir décroché son diplôme en informatique, il entre « dans une grande banque suisse », où il travaille toujours, comme quoi on peut trouver des Fourmis même dans les banques ! Très lucide, cet amoureux du ballon rond, entraîneur de juniors à Renens et ailleurs, avoue son amour pour la commune de Renens où il réside depuis octobre 1997. Il vient de boucler sa première législature au sein du Parlement communal, membre actif et intéressé de la commission des Finances.

Prêt à de nombreux autres mandats, il se dit prêt à œuvrer avec tout.e.s les Renanais.e.s, pour bâtir une ville qu'il dit adorer dans sa diversité socio-culturelle. Plein d'ambitions, il a envie de continuer à contribuer à ce que sa ville résiste aux idées nationalistes et xénophobes.

Elections nationales

Le POP n'a pas pu garder son siège au Conseil National. Il n'a pu s'aligner sur les grands partis avec plus de moyens financiers, et a souffert aussi d'un réflexe de « vote utile » qui a privilégié à gauche le parti socialiste. Il se réjouit néanmoins que la députation de la gauche vaudoise reste stable, et a appelé à voter pour les 2 candidats de gauche au 2^{ème} tour du Conseil des Etats.

Nous remercions les personnes qui nous ont fait confiance, et continuerons de nous engager pour nos valeurs et pour faire passer le canton à gauche en 2012.

Le bonheur dans les programmes politiques?

C'était le thème d'un jour de formation du POP. Qu'est-ce qui rend les gens heureux, que mettre en place pour leur permettre de l'atteindre? Sans prétendre faire le bonheur des gens, ni savoir à leur place ce qui est bon pour eux, il est utile de se demander quelles conditions permettent de choisir sa vie et de se sentir assez en sécurité pour penser au bonheur.

En déambulant dans la ville, des images s'imposent, partout, sur des affiches ou sur des écrans géants (qu'on voit fleurir de plus en plus dans les lieux publics). Ces images prétendent montrer le bonheur; celui de posséder telle ou telle voiture, tel ou tel téléphone portable. Elles nous sont imposées, surtout dans ces rares moments d'attente ou de déplacement où l'on peut penser un peu...

La société capitaliste prétend vouloir le bonheur des gens. Elle laisse également entendre aux consommateurs/trices (sa seule définition des individu.e.s) qu'il suffit d'un peu de bonne volonté pour être heureux/euse, dans le mépris absolu des inégalités. Le capitalisme nous prive de réfléchir: il s'impose à nous, avec ses images et son bruit. Il parvient même à nous faire oublier les exclu.e.s de ses bienfaits, et surtout, il parvient à nous empêcher de prendre le temps de se demander... ce qui nous rendrait heureux.

Donc mettre le bonheur au centre de nos programmes politiques, pourquoi pas? Vivre dans une société qui offre des bonnes conditions pour choisir sa vie: un travail intéressant, des lieux de culture et de formation, des services publics et des écoles où les enfants se sentent valorisés, des logements où on se sente bien et en sécurité. Le bonheur de prendre le temps, celui de sentir qu'on a un peu de maîtrise sur les événements, qu'on peut faire valoir ses droits et qu'on peut se mettre ensemble pour ça.

Parler du bonheur? En tout cas, rappeler qu'il en existe de plus simples et de plus accessibles que d'autres. Et comme ils rapportent peu, on les voit peu sur les affiches ou les écrans géants...

Clic clac du côté de la Fête de la Fourmi....

En septembre, la Fête de la Fourmi rouge a repris sa place, sur la nouvelle place du Marché.

Joie, fraternité, cuisines et cultures d'ici et d'ailleurs ont marqué une journée ensoleillée.



Acide... ... Formique



L'UDC a fait du drapeau suisse un torchon que sa propagande met sous des pieds étrangers. Depuis trop longtemps, ce parti d'extrême droite utilise notre drapeau pour recouvrir une politique réactionnaire et xénophobe. L'UDC trompe les gens en agitant drapeaux et slogans simplistes.

Une nouvelle fois, ce parti sans vergogne récolte des signatures pour faire la chasse aux étrangers, tous prétendus "criminels".

On ne peut pas recueillir toute la misère du monde a dit un ministre. Mais la misère du monde nous regarde, nous devons rester dignes. En utilisant ce problème à d'autres fins, l'UDC manque de dignité.

Misère et milliards

Un jeudi soir l'émission "Temps présent" titrait: "Maltraitance dans les EMS". On a vite compris que le manque de moyens était la principale cause de ces maltraitances. Manque de places, manque de personnel formé pour ce travail.

Le même jeudi, 24H. nous apprenait qu'à Berne le Conseil national avait voté un crédit dépassant 5 milliards pour l'armée...

UDC, PLR et PDC exigent une armée de 100 000 soldats et 22 nouveaux avions de combat...

Pourtant, le mur de Berlin est bien tombé...

De l'argent bien utilisé

Généreux, avant les élections cantonales, le Conseil d'Etat est arrivé à faire baisser d'un point l'impôt cantonal. Profitant de cette brèche, le Conseil communal de Renens a relevé d'un point l'imposition communale.

Quelle horreur! Des partis prêts à dilapider cinq milliards pour une armée sans ennemis sont épouvantés par le fait que la commune puisse avoir un peu plus sans que les impôts n'augmentent!